



DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence,
de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

Intervention de Jean-François BÉNÉVISE, Directeur régional des entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi, au point presse du 23^E Mondial des métiers 24/01/2019

Nous sommes toujours présents et fidèles au Mondial des métiers parce que c'est un lieu unique pour donner à voir aux jeunes et moins jeunes ce que sont les métiers, ce qu'ils seront demain et ce qu'il faut comme compétences et parcours de formation pour les exercer.

Et on sait qu'une des difficultés que rencontrent les jeunes dans leur orientation est de ne pas avoir de représentation précise des métiers.

La puissance publique a la responsabilité de donner aux personnes les moyens de s'orienter, de se former, d'évoluer, de se reconverter.

C'est bien le sens de l'ensemble des mesures du gouvernement, tant au travers du plan d'investissement dans les compétences, dont on rappelle qu'il a pour objectif la formation de 2 millions de personnes, que via la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, qui conforte l'apprentissage comme voie d'excellence alternative à la voie scolaire (le chiffre de 7 apprentis sur dix qui accèdent à l'emploi dans les 7 mois qui suivent leur formation est toujours à redire) et donne aux personnes autonomie et transparence pour être acteur de leur formation via le CPF (dont l'application devrait être opérationnelle à l'automne).

Ce souci de répondre au plus près des besoins a aussi présidé à l'évolution que la DIRECCTE a souhaitée pour son espace au Mondial en 2019.

A partir d'une question simple, que peut apporter la DIRECCTE dans le champ de ses compétences et missions qui puisse être utile aux jeunes et demandeurs d'emploi qui fréquentent le mondial, nous avons resserré notre offre de service pour donner à voir les métiers qui recrutent, et fournir les outils qui permettent d'améliorer l'accès à l'entreprise et l'emploi.

Nous aurons donc des simulations de certains métiers en réalité virtuelle (manipulation d'engins type pelle mécanique et chargeur/techniques de soudure/peinture industrielle/électricien, maintenance, opérateur industriel/) et en 3 D maniement de machines de levage (chantier), métiers que les personnes pourront ensuite approfondir sur les stands des branches professionnelles présentes ;

Nous avons reconduit avec nos partenaires du service public de l'emploi (Pôle Emploi, missions locales) et l'ANDRH, nos ateliers CV et préparation des entretiens d'embauche qui sont toujours très appréciés.

Nous avons également maintenu l'offre de services pour les personnes en situation de handicap, là aussi responsabilité et engagement fort de l'Etat.

Un espace dédié à l'apprentissage en partenariat avec la Chambre des métiers et la Chambre de commerce permettra d'assurer la promotion et la meilleure connaissance du grand public, des évolutions apportées par la loi de septembre 2018 sur la liberté de choisir son avenir professionnel.

Enfin, en collaboration étroite avec le conseil régional et l'Education nationale et en complémentarité de nos offres, nous proposons des espaces de tables rondes et de mini conférences sur les métiers verdissants, les métiers de la mécanique et de la métallurgie, les métiers de l'automobile et sur l'apprentissage mode d'emploi.

Nous espérons que cette nouvelle formule donnera toute satisfaction, notre objectif étant bien le service rendu et utile aux usagers.